

COLLECTE AMIANTE LIE

Inscription Particuliers

DECHETERIE DE THEIZE

COORDONNEES

Nom Prénom _____

Adresse _____

CP _____ COMMUNE _____

Téléphone portable _____ Téléphone fixe _____

Adresse mail _____

Numéro de carte de déchetterie : _____

QUANTITE DE DECHETS A EVACUER

Nombre de plaques contenant de l'amiante (<40 plaques) _____

Autres déchets contenant de l'amiante (volume estimé / description) : _____

DATE(S) CHOISIE(S)

Horaires de dépôt : de 9 H 00 à 12 H 00

Mardi 18 septembre
Fin des inscriptions : 14/09/2018

Jeudi 20 septembre
Fin des inscriptions : 17/09/2018

Mardi 25 septembre
Fin des inscriptions : 21/09/2018

Jeudi 27 septembre
Fin des inscriptions : 24/09/2018

Mardi 2 octobre
Fin des inscriptions : 28/08/2018

Jeudi 4 octobre
Fin des inscriptions : 1/10/2018

Mardi 9 octobre
Fin des inscriptions : 5/10/2018

Jeudi 11 octobre
Fin des inscriptions : 8/10/2018

REGLES DE COLLECTE A RESPECTER IMPERATIVEMENT

- Déchets concernés :
 - Plaques de fibrociments ondulées (limité à 40 plaques par apport usager),
 - Tuyaux, ardoises en amiante-ciment, souches de cheminée.
- AVANT d'arriver à la déchetterie, les déchets doivent être :
 - Protégés ENTIEREMENT par du film étirable transparent (se trouve dans tous les magasins de bricolage : aucun matériel ne sera prêté),
 - Etiquetés : nom, adresse sur papier libre scotché sur les déchets filmés,
 - Manipulables par l'intéressé sans aide extérieure,
- Présentation obligatoire de la carte de déchetterie « particulier »
- Ne pas être professionnel
- Etre préalablement inscrit,
- Aucun autre déchet ne sera accepté (déchetterie ouverte exceptionnellement pour le dépôt d'amiante lié)

Le non-respect de ces règles entrainera le refus du dépôt du déchet

Reconnais avoir pris connaissance des règles de cette collecte exceptionnelle, et en accepte l'organisation

CONSIGNES DE MANIPULATION

- Manipuler les matériaux avec précaution. Ne pas casser, ni couper les plaques pour éviter l'envol des fibres
- Pendant le conditionnement, porter les équipements de protection individuelle (gants à usage unique, Combinaison jetable de type 5, masque de protection respiratoire de type FFP3).